

Commune : AIGLUN

Plage : PONT DE LA CLUE D'AIGLUN

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau



Excellente
Excellent
Geldbuße
Ottima



Bonne
Good
Gut
Buona



Suffisante
Sufficient
Genügend
Sufficiente



Mauvaise
Poor
Bad
Cattiva



Nouvelle
baignade en
attente de
classement

Surveillance sanitaire 2025

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de qualité moyenne pour la baignade

Average-quality water
Water van gemiddelde kwaliteit

Wasser von durchschnittlicher Qualität
Acqua di media qualità per la balneazione

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement

	17 juin	02 juil.
	09h52	10h05
	Bon	Moyen
TRANSPARENCE SECCH <i>m</i>	1,1	1,1
ENTÉROCOQUES /100ML <i>n/(100mL)</i>	15	210
ESCHERICHIA COLI / 100 <i>n/(100mL)</i>	77	30
CHLOROPHYLLE A <i>µg/L</i>	<0,5	

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

Résultats des analyses d'Escherichia coli (UFC/100 ml)



Résultats des analyses d'entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Pour le directeur général
Le directeur adjoint



Jérôme RAIBAUT

Commune : AIGLUN

Plage : PONT DU RIOLAN

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau



Excellente
Excellent
Geldbuße
Ottima



Bonne
Good
Gut
Buona



Suffisante
Sufficient
Genügend
Sufficiente



Mauvaise
Poor
Bad
Cattiva



Nouvelle
baignade en
attente de
classement

Surveillance sanitaire 2025

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de bonne qualité pour la baignade

High-quality water

/

Wasser von guter Qualität

Water van goede kwaliteit

/

Acqua di buona qualità per la balneazione

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement

TRANSPARENCE SECCH *m*

ENTÉROCOQUES /100ML *n/(100ml)*

ESCHERICHIA COLI / 100 *n/(100ml)*

CHLOROPHYLLE A *µg/L*

	17 juin	02 juil.
	11h02	10h53
Qualification du prélèvement	Bon	Bon
TRANSPARENCE SECCH <i>m</i>	1,1	1,1
ENTÉROCOQUES /100ML <i>n/(100ml)</i>	15	<15
ESCHERICHIA COLI / 100 <i>n/(100ml)</i>	30	<15
CHLOROPHYLLE A <i>µg/L</i>	<0,5	

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

Résultats des analyses d'Escherichia coli (UFC/100 ml)

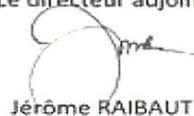
Bon	Moyen	Mauvais
100		1800

Résultats des analyses d'entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)

Bon	Moyen	Mauvais
100	660	

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Pour le directeur général
Le directeur adjoint



Jérôme RAIBAUT

Commune : SIGALE

Plage : PONT DE SIGALE

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau



Excellente
Excellent
Geldbuße
Ottima



Bonne
Good
Gut
Buona



Suffisante
Suffizient
Genügend
Sufficiente



Mauvaise
Poor
Bad
Cattiva



Nouvelle
baignade en
attente de
classement

Surveillance sanitaire 2025

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de qualité moyenne pour la baignade

Average-quality water

/

Wasser von durchschnittlicher Qualität

Water van gemiddelde kwaliteit

/

Acqua di media qualità per la balneazione

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement

Date	Qualification
17 juin 11h43	Bon
02 juil. 11h16	Moyen

TRANSPARENCE SECCH *m*

1,1 1,1

ENTÉROCOQUES /100ML *n/(100mL)*

30 110

ESCHERICHIA COLI / 100 *n/(100mL)*

30 30

CHLOROPHYLLE A *µg/L*

<0,5

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

Résultats des analyses d'Escherichia coli (UFC/100 ml)

Qualification	Seuil
Bon	100
Moyen	1800
Mauvais	

Résultats des analyses d'entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)

Qualification	Seuil
Bon	100
Moyen	660
Mauvais	

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Pour le directeur général
Le directeur adjoint



Jérôme RAIBAUT